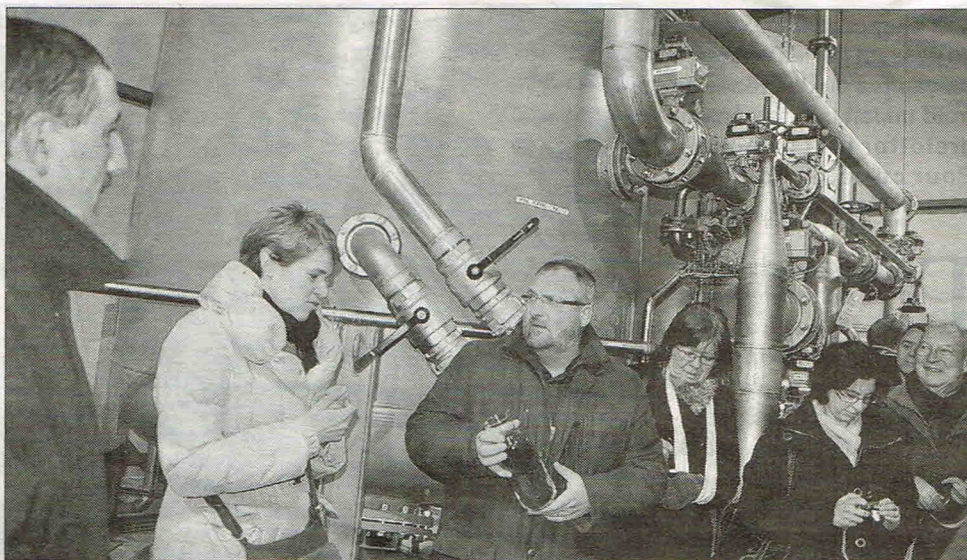


SENNECEY-LE-GRAND. Un an et demi après l'affaire de l'eau non potable.

# Une eau à zéro pesticide

L'inauguration de la station de traitement de l'eau distribuée par le Syndicat de la région de Sennecey met fin à un an et demi d'inquiétude. Enfin, presque...



La station de traitement par charbon actif fournit une eau sans pesticides. Photo G. B.

**M**ichel Duriaux a poussé un « grand pouf de soulagement ». Le Syndicat intercommunal des eaux de la région de Sennecey, qu'il préside, livre désormais à ses 2 800 abonnés « une eau irréprochable avec zéro pesticide ». C'est ce qu'a constaté l'Agence régionale de santé lors des tests effectués le 12 janvier suite à la réalisation d'une station de traitement de l'eau par charbon actif, inaugurée hier. « Cette eau, on peut la boire sans modération », a souligné avec malice le président d'un syndicat dont le fonctionnement n'a pas ressemblé, ces derniers mois, à un long fleuve tranquille.

## Émoi

Il y eut, en effet, quelques « réunions houleuses » dès lors que, à l'été 2010, son eau avait été qualifiée de « non potable » par l'Agence régionale de santé. En cause, un taux anormalement élevé d'atrazine qui ne rendait cependant pas l'eau impropre à la consommation. Mais le terme employé à l'époque, « pas approprié » selon le sénateur Jean-Paul Emorine qui en a

alerté le ministère de la Santé, avait provoqué un « légitime » émoi au sein de la population. Sommé de mettre en place les actions qui s'imposaient, le syndicat a alors opté pour la construction d'une station de traitement par charbon actif, à Laives, où se situent les puits de captage.

Sept mois de chantier ont été nécessaires pour un coût total de 375 000 €, dont 250 000 € à la charge du syndicat. Un investissement conséquent qui se répercutera sur la facture des abonnés, ce que dénoncent entre autres sujets de préoccupations plusieurs associations (lire enca-

dré). Si l'eau est « un bien commun », a rappelé le préfet François Philizot, sa préservation est un phénomène qui « s'inscrit dans le temps ». D'autres actions seront ainsi mises en place dans l'année par le syndicat, notamment la délimitation des aires d'alimentation de captage, pour « continuer à faire des progrès, dans une démarche collective ». Une démarche collective que la conseillère générale Cécile Untermaier suggère qu'elle se matérialise par la création d'un comité d'usagers pour un maximum de « transparence ». « C'est un plus, confirme le député Christophe Sirugue, pas besoin d'attendre que la loi l'impose ».

GAËTAN BOLTOT

## Des militants pas d'accord

Une petite dizaine de militants au sein d'associations environnementales, ont formé un petit comité d'accueil inattendu. Munis de pancartes, ils entendaient dénoncer le fait que les contribuables « paient pour les pesticideurs ». S'ils sont d'accords « pour l'urgence » avec la création de la station, ils estiment néanmoins que « ce n'est pas une solution à long terme » et militent pour une agriculture biologique sans pesticide. « Là, c'est comme si on donnait un permis de polluer. Il faut un assainissement naturel. »